

institut Mallet

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

Renforcer la culture philanthropique chez les jeunes

PORTRAIT DES INITIATIVES ET DES PROGRAMMES



Renforcer la culture philanthropique chez les jeunes :

portrait des initiatives et des programmes

Auteurs

Nicolas Pelletier
Vincent Martineau

Citation du document:

Institut Mallet (2014). *Renforcer la culture philanthropique chez les jeunes : portraits des initiatives et des programmes.*

© Tout droit réservé. Institut Mallet pour l'avancement de la culture philanthropique. 2014

ISBN 978-2-9814615-2-0 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
1. MILIEUX D'INTERVENTION	7
1.1 MILIEU COMMUNAUTAIRE	7
FAITS SAILLANTS	8
PRATIQUES EXEMPLAIRES	8
1.2 MILIEU SCOLAIRE	12
FAITS SAILLANTS	13
LE SERVICE COMMUNAUTAIRE COMME CRITÈRE D'OBTENTION DU DIPLÔME	14
PRATIQUES EXEMPLAIRES	15
PRATIQUES EXEMPLAIRES À L'INTERNATIONAL	16
1.3 COOPÉRATION INTERNATIONALE	18
FAITS SAILLANTS	18
PRATIQUES EXEMPLAIRES	19
2. JEUNES PROFESSIONNELS	20
FAITS SAILLANTS	20
PRATIQUES EXEMPLAIRES	20
2.1. PHILANTHROPIE CULTURELLE	20
2.2. JEUNES PHILANTHROPES DU MILIEU DE LA SANTE	22
3. PRIX ET CONCOURS	22
4. L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL : VECTEUR DE SENSIBILISATION	24
5. FONDATIONS	25
5.1 DIFFUSION D'INFORMATION ET CRÉATION DE LIEUX D'ÉCHANGES	25
5.2 LES COMITÉS DE JEUNES PHILANTHROPES DES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES	26
RÉFÉRENCES	27

INTRODUCTION

Au fil des générations, un mythe persiste : les jeunes paressent, « croisent les jambes et bavardent au lieu de travailler ». Citation d'un enseignant moderne ? Non, plutôt antique. Socrate se faisait alors porteur d'une tendance universelle, mais pas toujours juste, celle d'affubler les jeunes d'un manque d'effort et de bonne volonté.

Pas toujours juste, car dans la décennie 2000, 58 % des Canadiens de 15 à 24 ans ont fait du bénévolat, dominant la moyenne nationale par plus de dix points (Bénévoles Canada, 2010). Une bonne nouvelle qui arrive à point, comme le souligne Bénévoles Canada, car toute une génération de bénévoles prendra bientôt leur « retraite » et les jeunes seront appelés à jouer un rôle très important sur le plan du renforcement des capacités des collectivités.

D'où l'importance de sensibiliser les jeunes à la philanthropie et de les engager dans leurs milieux. Nombreux sont ceux qui ont compris cette situation et qui font de la sensibilisation à la philanthropie une mission et une cause en soi. Ce portrait vise à éclairer le lecteur sur les moyens mis en œuvre, les acteurs en présence, les milieux d'intervention et les différentes manières de procéder pour renforcer le sens philanthropique de la relève.

Une centaine de programmes favorisant l'engagement philanthropique chez les jeunes au Canada ont été recensés. Il s'agit d'ailleurs du critère qui a guidé nos recherches : le programme renforce-t-il, chez les jeunes, le don de temps, d'argent ou d'expertise ? Que ce soit explicité directement dans leur énoncé de mission ou que la sensibilisation s'opère par le fonctionnement et les activités des programmes, ceux-ci ont été identifiés, recensés, puis détaillés à des fins d'analyse.

À la section 1, les programmes de sensibilisation des jeunes à la culture philanthropique sont d'abord présentés ont fonction des milieux d'intervention : le communautaire, le scolaire, et la coopération internationale. La deuxième section présente des initiatives dans lesquelles sont impliqués des jeunes professionnels issus du milieu des affaires. La troisième section est réservée à la présentation de différents prix et concours faisant la promotion de l'engagement social et citoyen. Le rôle de l'entrepreneuriat collectif comme vecteur d'engagement social chez les jeunes est décrit dans la quatrième section. Enfin, la dernière section du rapport porte sur le rôle actif de certaines fondations dans la promotion de la culture philanthropique.

La **culture philanthropique** fait référence à un ensemble de comportements, d'attitudes et de moyens permettant de caractériser et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la société par l'action bénévole, l'entraide, le don financier et l'innovation sociale.

Il s'agit de donner de l'argent, des biens, du temps ou de l'expertise dans l'intérêt général de la société.

MÉTHODOLOGIE

Le présent portrait est le résultat d'une recherche exploratoire menée à l'été 2014. D'abord, nous avons procédé à une recherche par mots-clés sur des moteurs de recherche (Google, Bing et Yahoo) et nous avons consulté la documentation présente sur des sites spécialisés (Bénévoles Canada, Fondation de la famille J.W. McConnell¹, etc.). En tout, 96 programmes ont été retenus à des fins d'analyse. Ensuite, une quarantaine d'organismes et de personnes-ressources ont été contactés par téléphone et par courriel afin de bonifier le contenu du portrait. Il est important de noter que ce portrait n'est pas une recension exhaustive de l'ensemble des programmes et des initiatives faisant de la sensibilisation à la philanthropie chez les jeunes au Québec et au Canada. Nous croyons toutefois que le rapport dresse un portrait assez complet des initiatives existantes.

Les données récoltées ont été compilées dans plusieurs tableaux synthèses afin d'en faciliter l'analyse et d'identifier les faits saillants sur la base de différents indicateurs. Les variables retenues pour l'analyse du contenu sont :

- 1) le milieu d'intervention;
- 2) l'âge cible des participants;
- 3) le territoire couvert par le programme;
- 4) sa fréquence et sa durée;
- 5) son caractère (volontaire ou obligatoire);
- 6) son état (en cours ou interrompu);
- 7) son envergure (nombre de personnes sensibilisées).

Nous avons également porté une attention particulière à l'existence de mécanismes d'évaluation ou d'autoévaluation afin de recenser les meilleures pratiques. Enfin, certaines pratiques exemplaires à l'international sont présentées au fil du portrait.

¹Fondation de la famille J.W. McConnell sera désigné sous l'appellation Fondation McConnell dans l'ensemble du document.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

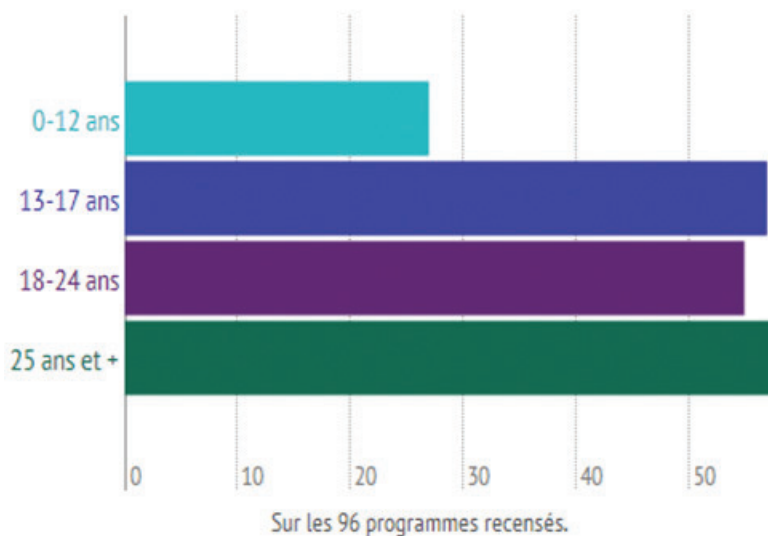
Cette section présente les faits saillants de l'analyse des programmes contribuant au renforcement de la culture philanthropique des jeunes. Les variables suivantes ont été retenues :

- 1) l'âge cible des participants;
- 2) le milieu d'intervention;
- 3) l'envergure (nombre de personnes sensibilisées);
- 4) le territoire couvert;
- 5) la fréquence et la durée;
- 6) le caractère (volontaire ou obligatoire);
- 7) l'état (actif ou interrompu).

L'âge cible

La question est légitime : Qui sont les jeunes en 2014 ? Les enfants et les adolescents, cela tombe sous le sens, mais dans le milieu professionnel et corporatif, la notion de « jeune » est bien différente que dans le milieu scolaire. Ainsi, il serait juste de dire que les 40 ans et moins sont toujours inclus dans la catégorie des jeunes professionnels, mais aucun programme n'étend la notion au-delà de cet âge. Ce portrait porte donc sur les générations des « Z » (1991-2005) : cosmopolites et sensibles aux causes mondiales comme l'environnement; des « Y » : spécialistes des technologies de l'information et de la communication; et, à moindre mesure, la toute fin des « X », ceux nés après 1970 (Mondor, Boily et Comeau, 2014 : 4-7).

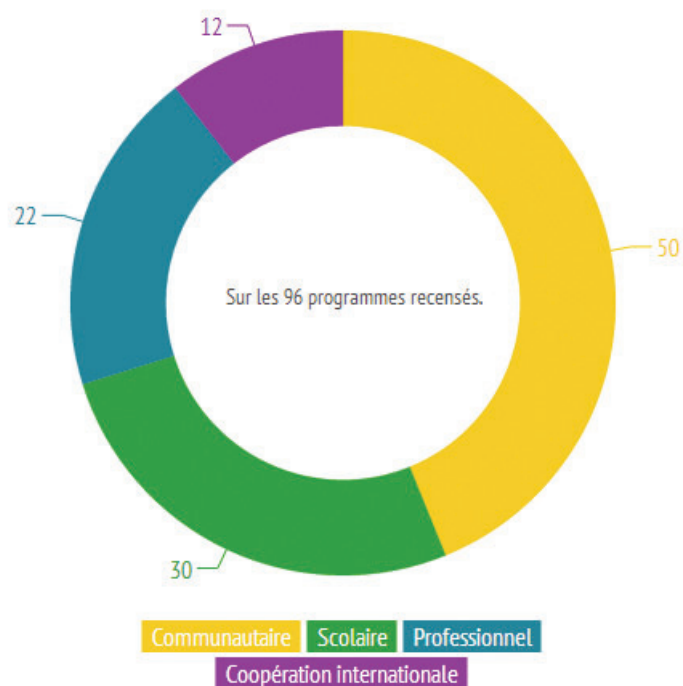
Figure 1 : L'âge cible des différents programmes



- 70 % des initiatives ciblent au moins deux tranches d'âge, le « duo » le plus populaire étant les catégories 18-24 ans et 25 ans et plus.
- Un quart (26 %) des programmes touchent au moins trois tranches d'âge et sont considérés comme intergénérationnels.
- Seulement 17 % des programmes ciblent les 0-12 ans, qui, de surcroît, ne sont pas tous exclusifs aux jeunes enfants.

Milieus d'intervention

Figure 2 : L'ensemble des programmes par milieu d'intervention



- Plus de la moitié des programmes (50 sur 96) sont offerts, du moins en partie, dans le milieu communautaire et près d'un tiers (30 sur 96) dans le milieu scolaire.
- Environ un quart des initiatives recensées concernent les jeunes professionnels.
- Environ 20% des programmes se déroulent dans plus d'un milieu à la fois, le « duo » le plus répandu étant les milieux communautaire et scolaire.

Envergure

- Pour les besoins de l'analyse, nous avons classé les programmes par le nombre de personnes touchées par les initiatives. Quoique la majorité des programmes visent exclusivement les jeunes, certains d'entre eux ont également comme objectif de sensibiliser les parents².

²Par exemple, le programme Racines et Semaines de l'empathie sensibilise les parents à l'importance de renforcer les valeurs philanthropiques chez les enfants en bas âge.

Figure 3 – Envergure de l'ensemble des programmes



- 80 % des programmes sensibilisent plus d'une centaine de personnes par année.
- 20 % des programmes rejoignent moins de 10 personnes annuellement; il s'agit d'initiatives très récentes ou encore des prix et concours récompensant un nombre limité de jeunes.

Caractère (volontaire ou obligatoire)

- L'ensemble des programmes recensés sont « volontaires ». Toutefois, il ne faudrait pas ignorer le bénévolat obligatoire en milieu scolaire. Il faut distinguer ce type de bénévolat (instauré par la loi comme étant un critère d'obtention du diplôme d'études secondaires) des programmes en milieu scolaire, qui eux relèvent de l'initiative d'adultes (enseignants, parents, intervenants, etc.) ou des étudiants eux-mêmes (surtout au niveau postsecondaire)³.

Le territoire

- Sur les 96 programmes, 78 sont effectifs au Québec (plus de 80 % de l'échantillon).
- 37 sont effectifs dans l'ensemble du Canada (environ 40 % de l'échantillon), incluant au Québec.
- 4 % des programmes sont actifs à la fois au Québec, au Canada et à l'international.

Durée et fréquence

- 60 % des programmes se déroulent sur une base continue, durant toute l'année.
- 40 % utilise la formule des événements ponctuels⁴.
- Seulement 10 % des initiatives ont lieu sur une base saisonnière.

État (en cours ou interrompus)

- 95 % des programmes recensés sont effectifs en 2014.
- Cinq programmes interrompus ont été retenus pour leur pertinence ou leur originalité. Ceux-ci sont clairement identifiés comme tels dans l'ensemble du portrait.

³Pour des raisons méthodologiques, le bénévolat comme critère d'obtention du diplôme d'études secondaires n'a pas été compilé comme étant un programme dans le cadre de notre analyse. En effet, il n'a pas été possible de recenser l'ensemble des initiatives mises en œuvre par les directions d'école sur le territoire canadien. Soulignons toutefois, qu'il s'agit probablement de l'initiative qui a la plus grande envergure : plusieurs milliers de jeunes sont rejoints annuellement.

⁴Les programmes s'échelonnant sur toute l'année et qui tiennent également des événements ponctuels d'envergure ont été inclus dans les deux catégories.

1. MILIEUX D'INTERVENTION

Sauf exception, tous les programmes ont un lien direct ou indirect avec les milieux communautaire, scolaire ou la coopération internationale. Ce classement vise à identifier les différentes pratiques selon les milieux d'intervention, mais également à mettre en exergue les offres de service, les caractéristiques particulières à chaque milieu tout comme leurs dénominateurs communs.

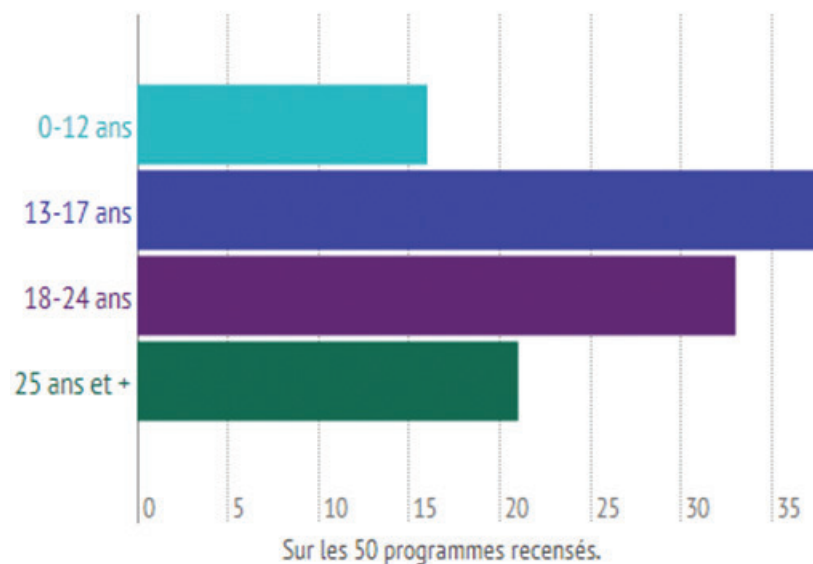
1.1 MILIEU COMMUNAUTAIRE

Avec plus de la moitié des programmes qui ont un lien avec le milieu communautaire, il s'agit de la catégorie qui rassemble le plus d'initiatives en matière de sensibilisation à la philanthropie chez les jeunes.

Faits saillants

- Les initiatives sensibilisent presque exclusivement les jeunes au don de temps.
- Les groupes d'âge les plus ciblés sont les adolescents et les jeunes adultes.

Figure 4: L'âge cible des programmes du milieu communautaire



- Plus du cinquième des programmes se fait en partenariat avec le milieu scolaire. Le milieu communautaire y recrute des bénévoles, mais aussi des experts et de futurs penseurs;
- Un programme sur cinq sensibilise également les jeunes à l'entrepreneuriat social.

Figure 5 – Envergure des programmes communautaires



- Les programmes à grand déploiement (plus de 1 000 personnes rejointes) sont les plus répandus, et plus de 85 % des programmes touchent plus de 100 personnes.
- La majorité des programmes s'échelonnent sur l'ensemble de l'année (70 %). Moins du tiers sont des événements ponctuels (27 %).

Pratiques exemplaires

En partenariat avec les écoles

Du côté des étudiants postsecondaires, nous avons retenu une initiative pancanadienne nommée Apprentissage par le service communautaire (APSC). Financé par la Fondation McConnell (environ 1,35 M\$ par année) et géré par l'Alliance canadienne pour le service communautaire, APSC allie apprentissage en classe et action bénévole sur une dizaine de campus au Canada. En bref, le programme subventionne des groupes d'étudiants où ces derniers doivent utiliser leurs compétences spécifiques dans la mise en œuvre d'un projet communautaire (jardins publics, interventions en milieu défavorisé, recherches juridiques pour des causes ciblées, etc.). Comme le programme est instauré par les établissements universitaires, les projets s'inscrivent dans le cursus scolaire des étudiants. Pour mousser leurs projets, le blogue Les voix de l'ASC permet à des responsables de projets de raconter leur aventure et de donner des conseils aux autres participants. Enfin, les Prix de l'ASC récompensent les meilleures initiatives grâce à quatre bourses de 7 500 \$.

À VENIR À L'AUTOMNE 2014

RECODE, de la Fondation McConnell, verra le jour à l'automne 2014. Présenté comme un « incubateur » de projets liant le milieu universitaire à la collectivité et un lieu de réseautage, le programme sera doté d'un fonds de démarrage et pourra offrir un soutien aux initiatives qui visent à faire travailler le monde de la recherche et le milieu communautaire en synergie.

Concrètement, il est question de financer des cours montés spécialement autour d'un projet philanthropique.

SOURCE: Fondation McConnell. 2014. RECODE. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/programs/recode>.

En partenariat avec les institutions gouvernementales

Jeunes ambassadeurs solidaires engagés (JASE) est une initiative exemplaire qui émane des Carrefours jeunesse emploi et des Forums jeunesse du Québec. Se déroulant en partenariat avec le Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et avec plusieurs écoles secondaires de la région, JASE mobilise les jeunes de 15 à 35 ans dans des « escouades » afin d'apprendre et d'échanger sur un enjeu international. Des ateliers sont animés par des employés du Centre de solidarité internationale (à raison de sept ou huit fois par année) pour réfléchir aux manières de sensibiliser la population aux causes choisies. Par la suite, les jeunes sont invités à organiser leurs propres activités. Principalement destinée aux jeunes en difficulté (mais pas exclusivement), cette formule existe dans d'autres centres de solidarité internationale du Québec, mais c'est le modèle de JASE qui cible le mieux la mission de sensibiliser les jeunes à l'engagement social et au don de temps (CSI-SLSJ, 2014).

Participation citoyenne de la Table de concertation des forums jeunesse du Québec est une mine d'or pour toute personne qui s'intéresse à la sensibilisation à la philanthropie chez les jeunes de moins de 35 ans. Grâce à ses Agents de participation citoyenne présents dans toutes les régions du Québec, le programme a permis aux Forums jeunesse d'entreprendre plus de 200 projets de participation citoyenne comportant tous un volet de sensibilisation. Les activités et les ressources abondent : pièce de théâtre traitant d'engagement social, tournée « Je mainplique » sur l'importance de l'implication, guide d'animation en éducation à la citoyenneté, cadre de référence en matière de participation citoyenne (disponible sur le site Web), galas de reconnaissance, etc. Un coup de cœur : le jeu interactif *Passe à Go*, destiné aux 12 à 17 ans, où des projets citoyens ont l'occasion d'être soutenus et accompagnés au terme d'un processus ludique et bien de son temps.

LA SENSIBILISATION PAR LE JEU EN LIGNE

L'équivalent anglophone de *Passe à Go* est le jeu en ligne iCivics, dont le partenaire principal au Canada est Ashoka. Ces jeux éducatifs reposent sur le même modèle : il y a, d'un côté, les participants à des projets philanthropiques qui soumettent leur initiative et, de l'autre, les internautes (principalement des adolescents) qui viennent jouer pour le simple plaisir. Le joueur accumule des points en participant à des jeux éducatifs de toute sorte et il se sert ensuite de ses points pour encourager l'initiative de son choix. Tant à iCivics qu'à *Passe à Go*, les projets gagnants se méritent des bourses allant de 300 \$ à 1 000 \$.

*Note : Les projets iCivics proviennent du programme Youth Venture d'Ashoka Canada, alors que ceux de *Passe à Go* s'inscrivent dans les activités de Participation citoyenne.*

De son côté, Katimavik, un programme de pancanadien de sensibilisation à l'implication citoyenne, n'a plus l'envergure qu'il avait dans la période 1975-2010 où des centaines de jeunes participaient à un programme annuel (Katimavik, 2014). Le programme s'est vu couper son financement et a dû mettre un terme à la majorité de ses projets (Katimavik, 2013). Parmi les initiatives encore en cours, notons Canadian Youth Leadership en Alberta (en collaboration avec Rupertsland Institute), qui accueillera huit participants âgés de 18 à 25 ans. Au Québec, le programme Éco-Stage (18-35 ans), est également toujours actif grâce au soutien du Secrétariat à la jeunesse.

En partenariat avec des grandes organisations⁵

Ashoka Canada, branche canadienne d'Ashoka International, a choisi de devenir un lieu de rencontre, une « communauté d'action » pour toute personne visant à s'engager dans le domaine citoyen et pour une économie sociale et durable. Il s'agit d'un bel exemple d'intégration des concours en entrepreneuriat social (les Acteurs de changement/Changemakers) à un réseau mondial de jeunes philanthropes qui agit comme un incubateur d'idées. Une fois intégrés dans le réseau, les jeunes bénéficient de formations et de conseils provenant d'anciens du programme et de spécialistes engagés par Ashoka. Ils peuvent également participer en tout temps au blogue des Acteurs de changements/Changemakers. Au Canada, Ashoka touche environ 400 jeunes par année et plusieurs milliers à travers le monde, alimentant sans cesse le réseau.

⁵Les grandes organisations regroupent les institutions en dehors du milieu scolaire et gouvernemental, à savoir les OBNL majeures, les ONG et les entreprises privées.

Les grandes organisations peuvent aussi être des entreprises privées, à l’instar de Telus et de son programme Nous donnons où nous vivons. D’autres entreprises ont lancé des concours liés à la philanthropie (le Grand McDon des restaurants McDonald’s ou encore Bell Cause pour la cause de Bell Canada), mais l’initiative de Telus cible davantage le milieu communautaire et attire conséquemment plus de jeunes, même s’il ne s’agit pas d’un objectif officiel du programme. Le principe est simple et bien de son temps : en publiant une photo d’une initiative philanthropique sur les réseaux sociaux ou via le site du concours, une personne pourrait voir l’organisme qu’il soutient recevoir 50 000 \$. Le Mur de la générosité de Telus permet de rassembler toutes les images et d’en faire la promotion. Notons que l’entreprise a aussi lancé un prix destiné spécialement aux adolescents, Jeunes philanthropes Telus, visant à récompenser des jeunes dans les régions de Québec et du Bas-Saint-Laurent. Le programme a également donné lieu aux conférences Donnons où nous vivons, réalisées auprès des jeunes sur le thème de l’importance de l’implication (Telus, 2014).

Programmes ciblant une cause ou un milieu en particulier

Dernière sous-catégorie du milieu communautaire, les programmes ciblant un milieu, une communauté ou une cause en particulier et faisant une place spéciale aux jeunes. Par exemple, le Club des jeunes philanthropes de la Fondation CHU Sainte-Justine focalise sur une cause, les enfants malades, en sensibilisant les enfants en bas âge à la philanthropie, et ce, dans leur milieu familial. En partenariat avec Power Corporation Canada, les jeunes de moins de 18 ans (accompagnés par un parent si en bas âge) sont invités à participer à une collecte de fonds. Pour ce faire, le programme du Club des jeunes philanthropes les soutient dans l’organisation d’une activité communautaire, d’un événement-hommage, d’un tournoi sportif, d’une vente-débaras, etc. Le don est ensuite versé à la campagne du Club, dont l’objectif est de récolter 20 000 \$. Après plus d’un an, le concours compte aujourd’hui une quinzaine de participants qui ont amassé près de 3 000 \$.

Enfin, un programme peut également cibler une communauté en particulier, à l’instar de GEN7/Le cercle actif, de Motivate Canada, destiné à la communauté autochtone du Canada. GEN7 cible de jeunes leaders communautaires âgés de 9 à 25 ans et leur offre des formations pour s’outiller à stimuler le leadership et l’engagement dans leurs communautés respectives. Sur le principe de « donner au suivant », les messagers GEN7 ont effectué depuis 2012, 141 visites dans 18 communautés, touchant du même coup près de 850 jeunes autochtones. Le but est bien entendu que ces centaines de philanthropes en herbe transmettent leurs apprentissages à d’autres. Le programme est financé à hauteur d’environ 2 M\$ par année.

1.2 MILIEU SCOLAIRE

La particularité de cette catégorie est de se dérouler dans un milieu où, la plupart du temps, les initiatives ne proviennent pas des jeunes, mais des responsables adultes (enseignants, intervenants, etc.). Ceci comporte son lot d’avantages : au primaire et au secondaire, les jeunes sont, pour ainsi dire, obligés de participer aux programmes qui font de la sensibilisation à la philanthropie. Toutefois, rappelons que le service communautaire obligatoire comme critère d’obtention du diplôme d’études secondaires n’a pas été retenu dans le cadre de notre analyse (voir le tableau 1 pour plus de détails).

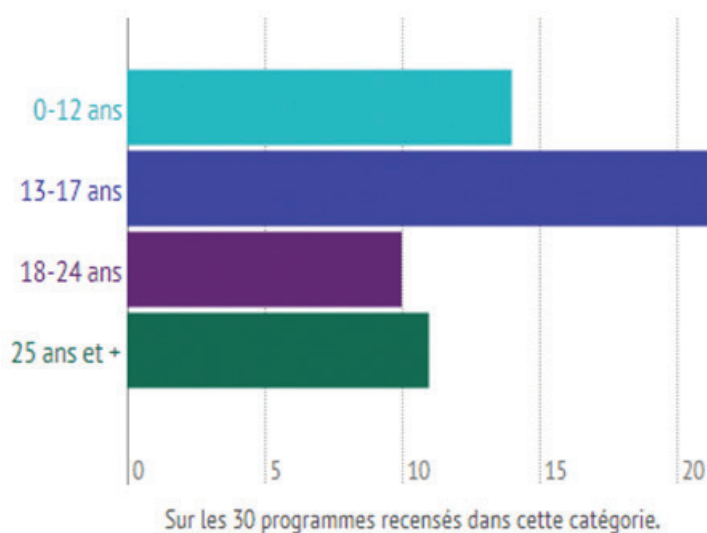
Plusieurs programmes ont pour point commun de lutter contre le décrochage scolaire. C’est d’ailleurs le fil conducteur de la plupart des projets partenaires de la Fondation Lucie et André Chagnon, très active au Québec. Derrière cette mission première, il y a toutefois l’idée de valoriser les jeunes par l’appartenance à un milieu (communautaire, scolaire, familial, etc.) et de les sensibiliser à l’implication dans ce dernier.

Dans le milieu postsecondaire, ce sont davantage les étudiants qui portent les initiatives, pour autant qu’ils soient encadrés par leur institution. Les programmes pour étudiants postsecondaires touchent généralement moins de personnes, mais font le choix d’offrir plus d’outils et de moyens pour encourager les étudiants. À défaut de rejoindre des dizaines de milliers d’élèves comme les programmes au primaire et au secondaire, ces initiatives permettent aux étudiants universitaires de faire bénéficier le monde communautaire de leur expertise.

Faits saillants

- Les élèves et étudiants sont surtout sensibilisés au don de temps, mais certaines initiatives concernent également le don monétaire (par exemple : Youth and Philanthropy Initiative).
- Les trois quarts des programmes du milieu scolaire sont destinés, du moins en partie, aux adolescents du secondaire (13-17 ans).

Figure 6 – L'âge cible des programmes en milieu scolaire



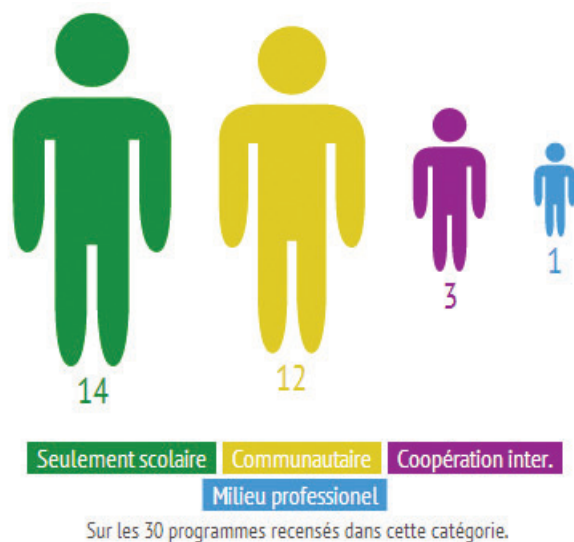
- Peu de programmes (17 %) touchent à plus de deux catégories d'âge et font le pont entre enfants (primaire et secondaire), jeunes adultes (collège et université) et les philanthropes de tous âges.
- L'école est le milieu par excellence pour rejoindre une grande quantité de jeunes.

Figure 7 - Envergure des programmes en milieu scolaire



- La philanthropie en milieu scolaire est utilisée pour resserrer les liens entre les jeunes et leur communauté. Il existe très peu d'initiatives qui lient le milieu professionnel et les étudiants tout en faisant de la sensibilisation à la philanthropie⁶.

Figure 8 – Partenariats des programmes en milieu scolaire



Le service communautaire comme critère d'obtention du diplôme

Note : Pour des raisons méthodologiques, le service communautaire comme critère d'obtention du diplôme d'études secondaires n'a pas été compilé comme étant un programme dans le cadre de notre analyse. En effet, il n'a pas été possible de recenser l'ensemble des initiatives mises en œuvre par les directions d'école sur le territoire canadien. Soulignons, toutefois, qu'il s'agit probablement de l'initiative qui a la plus grande envergure : plusieurs milliers de jeunes sont rejoints annuellement.

En 1995, la Colombie-Britannique proclame que ses élèves du secondaire devront compléter 30 heures de bénévolat ou de travail communautaire pour obtenir leur diplôme d'études. Quatre ans plus tard, en 1999, le gouvernement de l'Ontario imite la province du Pacifique. Durant cette période, huit États américains instaurent le critère de « service communautaire » dans leur prérequis à la diplomation, le Maryland demandant même 75 heures de bénévolat obligatoire.

Aujourd'hui, 13 % des jeunes de 15 à 24 ans déclarent avoir fait du bénévolat par obligation et plus de deux tiers l'ont fait dans un cadre scolaire (Crompton et Vézina, 2012). À ce sujet, la revue Education Canada a publié un article sur le choix de certaines provinces canadiennes et d'États américains d'obliger les élèves à s'engager bénévolement. L'auteur nous apprend que de telles mesures parviennent à mobiliser des élèves qui ne se seraient jamais engagés par eux-mêmes (Schwarz, 2011). De plus, Schwarz mentionne que la plupart des diplômés reconnaissent avoir une opinion plus favorable de l'engagement civique et ne gardent pas d'amertume par rapport à l'aspect « obligatoire ».

En revanche, l'auteur souligne le caractère inéquitable d'une telle mesure, car l'accès aux réseaux d'engagement volontaire est en corrélation directe avec la classe sociale des élèves concernés. En bref, les plus riches obtiennent généralement les meilleures expériences de bénévolat, alors que les moins nantis vivent davantage d'expériences négatives.

⁶La seule initiative à figurer dans cette catégorie est le Club NNC, relié à la Fondation HEC Montréal, qui invite les jeunes de 25 ans et plus du réseau HEC à s'impliquer avec leur fondation. Le lancement a eu lieu au printemps 2014 et a réuni environ 70 personnes.

Tableau 1 – Provinces canadiennes dont le bénévolat est un critère d’obtention du diplôme d’études secondaires

Province/Territoire	Heures	Remarques
Alberta	Aucune	La province ne l’exige pas. Sensibilisation au bénévolat dans des cours sur le bien-être*. Les commissions scolaires peuvent imposer des heures de bénévolat comme critère d’obtention. *Le ministère de l’Éducation albertain compte toutefois intégrer le bénévolat obligatoire dans son prochain plan stratégique.
Colombie-Britannique	30	Par leur loi, n’est pas intégré à un cours en particulier.
Île-du-Prince-Édouard	Aucune	La province ne l’exige pas. Réflexion en cours quant à l’instauration d’une telle mesure en 10e année.
Manitoba	Aucune	La province ne l’exige pas. À la discrétion des écoles, publiques comme privées.
Nouveau-Brunswick	Aucune	La province ne l’exige pas. Résultat d’apprentissage dans le cours Formation personnelle et social.
Nouvelle-Écosse	Aucune	La province ne l’exige pas. Les commissions scolaires peuvent imposer des heures de bénévolat comme critère d’obtention.
Nunavut	50	Par leur loi, s’insère dans le cours Aulajaaqtut (saines habitudes de vie), obligatoire en 10 ^e et 11 ^e année (2 x 25 heures), optionnel en 12e pour un total potentiel de 75 heures.
Ontario	40	Par leur loi, n’est pas intégré à un cours en particulier.
Québec	Aucune	La province ne l’exige pas. Certains programmes (diplôme d’éducation internationale) et écoles privées en demandent.
Saskatchewan	Aucune	La province ne l’exige pas. Les commissions scolaires peuvent imposer des heures de bénévolat comme critère de réussite de certains cours entre la 10 ^e et la 12 ^e année.
Terre-Neuve-et-Labrador	30	Par leur loi, intégré à l’intérieur du cours Community Contribution qui se déroule en 10 ^e année. Les élèves peuvent compléter les heures en 11 ^e et 12 ^e .
Territoires du Nord-Ouest	25	Par leur loi, des outils sont offerts aux jeunes en 3 ^e et en 6 ^e année, mais la responsabilité de compléter et de comptabiliser les heures appartient aux élèves.
Yukon	30	Par leur loi, n’est pas intégré à un cours en particulier.

SOURCES : Entrevues téléphoniques et échanges de courriels avec les ministères de l’Éducation des provinces et des territoires du Canada (Alberta, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Nunavut, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon).

Enfin, mentionnons que les provinces qui ne font pas du bénévolat un critère obligatoire de l’obtention du diplôme d’études secondaires ne sont pas nécessairement les provinces où il y a le moins de bénévolat (Statistique Canada, 2010). Toutefois, il est évident que l’instauration d’heures de bénévolat obligatoire force les écoles (et leurs élèves) à développer des liens avec le milieu communautaire.

Pratiques exemplaires

Des programmes d'envergure au primaire et au secondaire

Soulignons d'abord dans cette catégorie, la Youth and Philanthropy Initiative (YPI) de la Fondation Toskan Casale, basée à Toronto. Programme d'envergure (plus de 25 000 élèves canadiens rejoints en 2013-2014 et près de 200 000 depuis son lancement en 2002). Présent dans six provinces canadiennes, dans la ville de New York et au Royaume-Uni, YPI vise à offrir aux élèves du secondaire une expérience engageante de philanthropie. Les écoles participantes qui ne déboursent rien pour instaurer le programme impliquent les jeunes d'un ou plusieurs niveaux (souvent en secondaire 3, 4 ou 5) dans un processus d'engagement social. Après avoir formé des équipes, les élèves choisissent une cause et vont à la rencontre d'organismes du milieu qui répondent aux besoins identifiés. Ils doivent ensuite convaincre un jury qu'un des organismes mérite d'être soutenu financièrement. Les gagnants remettent ensuite 5 000 \$ (fournis par YPI) à l'organisme (Chan, 2014). Au Canada, la Fondation Toskan Casale distribue environ 1 M\$ de dollars en subvention via YPI. En 2014-2015, treize écoles du Québec participeront au programme, dont l'école Les Sentiers à Charlesbourg.

Une autre initiative intéressante s'appelle Mobilys. Elle allie la plupart des caractéristiques des programmes d'envergure en milieu scolaire : partenariat avec plusieurs écoles, financement public, philanthropique et privé, implication des élèves, des enseignants, des parents et des citoyens du quartier. De plus, grâce à une plateforme web combinant carte interactive et réseaux sociaux, Mobilys peut compter sur une grande visibilité. Les citoyens et philanthropes de tous âges peuvent identifier les projets mis en œuvre par les jeunes de leur école de quartier. Il existe ensuite plusieurs manières de soutenir les initiatives des jeunes : don de temps, d'argent, de matériel ou d'expertise. Selon le site Internet, 62 224 citoyens et jeunes ont été mobilisés à ce jour et la carte interactive dénombre 151 819 gestes d'implication citoyenne.

CARTES INTERACTIVES ET RÉSEAUX SOCIAUX : LA PHILANTHROPIE 2.0

Instrument multifonctionnel et simple à comprendre, la carte interactive gagne en popularité dans les médias traditionnels et devient progressivement un outil incontournable pour les applications Web et les médias sociaux. Plusieurs initiatives, comme Cities for People (Fondation McConnell), Global Social Venture Competition (UC Berkeley) et Mobilys l'utilisent pour promouvoir leurs réalisations. Elles y incluent des descriptions, des images ou encore des témoignages. Jumelée avec les réseaux sociaux, la carte interactive permet de garder contact avec d'anciens participants, mais représente surtout un incitatif à s'engager : celui de figurer sur les données de la carte. Ainsi, elle développe un sentiment d'appartenance au projet chez les participants tout en constituant une belle plateforme de diffusion.

Également, de par leur originalité et leur ampleur, plusieurs initiatives de la Fondation McConnell en milieu scolaire figurent dans les pratiques exemplaires au Canada. Mentionnons :

- GénieArts, qui stimule l'engagement pédagogique des jeunes par les arts dès le primaire;
- ImagineAction, en partenariat avec la Fédération canadienne des enseignants, où les jeunes du primaire et du secondaire pilotent des projets d'engagement communautaire et civique en étant encadrés par leur enseignant et la direction d'école;
- Racines et Semailles de l'empathie, programmes effectifs à l'international et au Canada s'adressant aux enfants en bas âge (3 à 14 ans) et qui font la promotion de valeurs empathiques comme le dévouement, la sensibilité aux besoins, la démocratie participative et l'intégration sociale.

Des programmes ciblés dans les institutions postsecondaires

Fusion Jeunesse a retenu notre attention car il est un des rares programmes à sensibiliser les jeunes au don d'expertise tout en faisant le pont entre le milieu scolaire (primaire et secondaire) et les études supérieures. Il permet aux élèves d'une dizaine de commissions scolaires du Québec de participer à des projets parrainés par des étudiants en génie, en environnement, en multimédia et en musique (en tout une quinzaine de disciplines sont explorées). Fusion Jeunesse compte une dizaine de partenaires universitaires entre Rimouski et l'Abitibi-Témiscamingue.

Le programme des Boursiers Sauvé de la Fondation Jeanne-Sauvé est, de son côté, un programme plutôt sélect, où douze jeunes leaders talentueux et motivés de 23 à 31 ans partagent une expérience commune de réflexion et de discussion. Peu importe la nature de leur projet personnel, les boursiers ont comme mission de faire la promotion de l'engagement à travers celui-ci.

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE: L'ÉCOLE ÉTÉ COMME HIVER!

La Parole et le leadership des jeunes: le plaisir de participer, organisé par l'Institut du nouveau monde, est constitué d'une école d'été et d'hiver, avec des conférences, des ateliers et des panels sur la participation citoyenne, la démocratie participative, l'acceptabilité sociale, la gouvernance participative, l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale. Destinées aux 15-35 ans, les écoles durent quatre jours et ont interpellé plus de 5 000 participants depuis 2004, à raison de 400 à 1 000 par année. En collaboration avec l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne, il s'agit d'un lieu de réflexion et de sensibilisation par excellence en ce qui a trait à la philanthropie chez les jeunes.

Pratiques exemplaires à l'international

En France, L'École de la philanthropie utilise la culture philanthropique comme outil pédagogique pour éveiller les jeunes générations à l'engagement citoyen. Programme d'envergure élaboré de pair avec l'Éducation nationale française, il cible les jeunes de 10 à 14 ans en les intégrant à des projets philanthropiques parrainés par des «coachs» philanthropes. L'activité est gratuite pour les participants, mais aussi pour les écoles qui s'y joignent. Concrètement, le programme se déroule durant l'année scolaire et, à la fin de celle-ci, le «Club des petits philanthropes» rassemble tous les enfants ayant participé au programme ainsi que tous les acteurs du projet (enseignants, familles, animateurs, etc.). Les jeunes reçoivent une carte de membre du club et obtiennent la possibilité de devenir de futurs «coachs» philanthropes (à leur majorité).

L'École de la philanthropie propose également une plate-forme de ressources en ligne sur laquelle se trouvent des fiches pratiques, théoriques et thématiques pour mettre sur pied un projet philanthropique et ce, même en dehors du territoire français. On y trouve des jeux pédagogiques et des vidéos d'introduction à la philanthropie, des témoignages, des événements, etc.

Aux États-Unis, l'organisme Nuru Week s'adresse aux élèves du secondaire et vise à démontrer leur potentiel à devenir des acteurs de changement en leur confiant l'élaboration d'un projet qui s'inscrit dans une cause internationale. Nuru International a élaboré un document intitulé «Comment organiser une *Nuru Week*» étape par étape. Le guide s'adresse aux jeunes de n'importe quelle école, club ou organisme (même à l'extérieur des États-Unis) voulant organiser une semaine dédiée au don sous toutes ses formes. Il offre des outils aux jeunes qui souhaitent sensibiliser leur communauté par des activités de journalisme, de collecte de fonds, etc. Afin de véritablement apprendre comment s'impliquer de manière durable, ce sont les élèves qui doivent gérer le calendrier de la semaine et désigner des bénévoles et des responsables.

Enfin, Random Acts of Kindness (RAOK) fait appel à la notion «d'actes de bonté aléatoires» et souhaite l'instaurer dans la vie des élèves. Le site Web RAOK répertorie ensuite toutes les idées d'actes de bonté aléatoires par groupe d'âges, car le programme vise les jeunes de la maternelle à l'université. Selon l'étude réalisée sur le projet pilote (2008), 63 % des enseignants constatent une augmentation du développement social et émotionnel de leurs étudiants. Il s'agit donc d'un programme simple à instaurer, au potentiel démontré, et qui place la gentillesse en tant que valeur sociale au centre de son principe et de son fonctionnement. Comme c'est le cas avec RAOK, les médias sont souvent enclins à diffuser ce type d'initiatives simples et efficaces, augmentant du même coup la portée sensibilisatrice du programme.

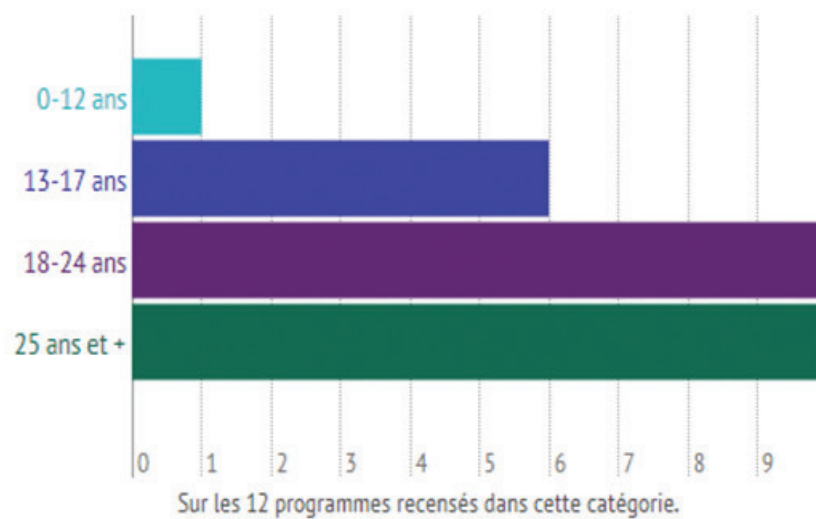
1.3 COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération internationale est aussi un milieu fertile pour les initiatives de sensibilisation à la culture philanthropique. Que ce soit pour des projets de développement international ou pour réaliser des stages, la coopération internationale a l'avantage d'être très attrayante pour les générations « Y » et « Z ».

Faits saillants

- Les jeunes sont surtout sensibilisés au don de temps, de ressources matérielles et à la solidarité;
- Environ 85 % des programmes s'adressent à de jeunes adultes de 18 ans et plus.

Figure 9 - Âge cible des programmes de coopération internationale



- Peu de projets sont en lien avec les écoles primaires et secondaires (le programme JASE (*op. cit.*) initie les élèves du secondaire à la solidarité internationale).
- Enfants Entraide (Free the Children), créé au Canada, est un programme exemplaire dans le monde entier en matière de sensibilisation à la philanthropie (+ 350 000 jeunes touchés).

Figure 11 - Envergure des programmes de coopération internationale



Pratiques exemplaires

Plusieurs programmes proposent des séjours de coopération à l'international, comme Chantiers jeunesse, Étudiants sans frontières et Jeunesse Canada Monde. Au Québec, Québec sans frontières (ministère des Relations internationales et de la Francophonie), en collaboration avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale chapeaute et finance beaucoup d'initiatives mises en œuvre par des ONG. Destinés aux 15-35 ans, ces programmes sensibilisent les jeunes au don de temps, à la solidarité internationale et à l'engagement social, mais aussi au don d'expertise.

Le cas des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) est particulièrement intéressant en raison de leur diversité et leur mission, mais aussi parce que c'est le carrefour entre l'académique, le communautaire et la coopération internationale. D'abord, LOJIQ soutient les personnes socialement engagées dans leur milieu qui désirent réaliser un projet d'implication citoyenne et bénévole à l'étranger. Comme LOJIQ finance également les échanges et les stages étudiants, son envergure est considérable : près de 6 000 participants en 2014, pour un budget total d'environ 10 M\$ de dollars (dont 6,3 M\$ pour les programmes).

Les Prix LOJIQ permettent ensuite de promouvoir et de souligner l'excellence des projets à caractère philanthropiques. Les catégories « Engagement citoyen » et « Entrepreneuriat social » ciblent particulièrement les initiatives hors de l'ordinaire qui ont permis de sensibiliser les jeunes à l'implication bénévole et civique. De plus, les lauréats et leurs réalisations bénéficient d'une très belle visibilité grâce au cahier spécial publié dans le Journal Métro Montréal.

L'initiative la plus performante au niveau de la sensibilisation à l'engagement chez les jeunes de moins de 18 ans est Enfants Entraide. Fondé au Canada en 1995, le programme jouit d'un soutien inégalé ici comme ailleurs (45 pays dans le monde). Les jeunes et les familles sont invités à créer leurs propres projets, surtout des campagnes de financement et de sensibilisation pour des causes touchant à l'enfance. Jusqu'à présent, 17 000 jeunes Québécois ont été sensibilisés et plus de 350 000 à l'international. Les points forts du programme sont de faire le pont entre l'engagement local et mondial et de montrer aux jeunes toute la puissance de l'engagement individuel lorsqu'il est mis en commun avec l'engagement d'autres philanthropes. Il a aussi l'avantage d'être très inclusif au niveau de l'âge des participants.

2. JEUNES PROFESSIONNELS

Adultes au regard de la loi, les jeunes professionnels n'en restent pas moins la « jeunesse » à l'intérieur de leur milieu respectif. À l'aube de leur carrière, les professionnels sont des cibles de choix pour la sensibilisation à la philanthropie, en particulier à ce qui a trait au don financier.

Il s'agit d'une communauté extrêmement dynamique et la plus « réseautée » au niveau des individus, notamment grâce aux réseaux sociaux. D'ailleurs, dans un article du quotidien *Le Devoir*, un conseiller spécial de chez KCI explique : « ... que le phénomène de la philanthropie culturelle chez les jeunes existait déjà, mais il s'accroît. Les organismes culturels se rendent compte des limites du secteur des entreprises et du bénévolat. Pour se développer sur le plan philanthropique, ça passe beaucoup par les individus. » (Doyon, 2012).

Un article de la revue *Alliance* nous éclaire sur les raisons de l'éclosion de la culture philanthropique chez les jeunes professionnels :

Les membres des générations précédentes avaient l'habitude d'entreprendre une action philanthropique sérieuse après que leur carrière soit bien établie ou même après leur retraite. Maintenant que les donateurs de la prochaine génération – de jeunes héritiers, accumulateurs de richesse et salariés à revenu élevé – commencent tous à mener leurs activités philanthropiques de façon sérieuse à un jeune âge, ils recherchent de nouveaux moyens de concilier leur action philanthropique et leurs autres activités de manière plus intégrée. [...] Les donateurs de la prochaine génération concevront de nouveaux modèles d'intégration de changement social (Alliance, 2014).

Faits saillants

- Plus de la moitié des initiatives recensées n'ont pas plus de cinq ans. Pour cette raison, elles sont généralement de petite ou de moyenne envergure et sont en pleine expansion.
- Les programmes prennent place dans le milieu culturel et dans le milieu de la santé, à l'exception des Jeunes philanthropes de Québec (JPQ) et du Club NNC (*op. cit.*).
- C'est dans cette catégorie que la définition de « jeune » s'étend le plus loin, considérant dans certains cas les moins de 40 ans comme jeunes professionnels, jeunes entrepreneurs, etc.

Pratiques exemplaires

Parmi les nouveaux modèles d'intégration de changement social se trouvent les JPQ, où le but premier est de sensibiliser les jeunes professionnels à leur rôle en société. Les JPQ utilisent d'ailleurs un modèle de fonctionnement qui est semblable à celui de la plupart des initiatives dans le milieu des jeunes professionnels. Lors d'événements ponctuels, les membres des différentes organisations, clubs ou comités réalisent une collecte de fonds pour une cause connue d'avance. Les activités sont conçues pour attirer les jeunes philanthropes : soirées hautes en couleur, cocktails-bénéfices, rencontres de « réseautage », etc.

Avec la visibilité qu'ils ont gagnée dans les cinq dernières années et l'efficacité démontrée de leur modèle, les JPQ constituent une organisation très pertinente pour l'avancement de la culture philanthropique chez les jeunes professionnels du Québec et du Canada. Les JPQ ont d'ailleurs été contactés par des jeunes professionnels d'ailleurs au Québec pour rejoindre l'organisation et/ou créer l'équivalent dans d'autres régions (JPQ, 2014).

2.1. PHILANTHROPIE CULTURELLE

En juin 2013, le gouvernement du Québec a mandaté un groupe de travail, présidé par M. Pierre Bourgie, de produire un rapport sur la philanthropie culturelle, nommé « Vivement, pour une culture philanthropique au Québec ! ». Le groupe, formé d'experts en culture et de philanthropes notoires, propose parmi ses cinq leviers « d'investir pour la jeunesse » :

La philanthropie et les dons constituent l'un des outils permettant de préparer les publics, les artistes et les donateurs de l'avenir, en agissant sur l'éducation des jeunes et sur leur fréquentation précoce des arts et des artistes (Bourgie, 2013 : 10).

Dans ce rapport, la mobilisation de la jeunesse autour de l'art est un élément central pour combler le « retard » du Québec en matière de philanthropie culturelle. L'idée de « développer une nouvelle génération de mécènes de la culture » (Bourgie, 2013 : V). Le cinquième chapitre, Investir pour la jeunesse : la culture le plus tôt possible, renseigne sur la dynamique de la sensibilisation à la philanthropie culturelle chez les jeunes : former de jeunes philanthropes est une mission en soit, mais elle s'accompagne d'une volonté de « développer le goût de la culture chez les jeunes, afin de contribuer à l'éclosion du futur public [...] » (Bourgie, 2013 : 45).

Ainsi, les initiatives de cette section du rapport sont porteuses de ce double objectif : soutenir les institutions culturelles tout en encourageant les plus jeunes à s'intéresser à l'art et à fréquenter des événements culturels. Par exemple, devenir membre du Cercle des jeunes philanthropes du Musée des beaux-arts de Montréal implique un coût, mais offre plusieurs avantages comme des activités privées liées à l'institution (vernissages, rencontres avec les artistes), la visite en avant-première et de manière prioritaire aux expositions, l'abonnement à la revue du Musée et des économies chez ses partenaires. Notons que plusieurs autres initiatives partagent ce modèle :

- Cercle des jeunes McCord (Musée McCord, Montréal)
- Club des jeunes ambassadeurs de l'Orchestre symphonique de Montréal
- Club des jeunes associés de l'Opéra de Montréal
- Comité des jeunes mécènes de la Place des Arts (Montréal)
- Comité relève BJM (Ballets jazz de Montréal)
- GénérationsCité (Musée Pointe-à-Callière, Montréal)
- Jeunes gouverneurs des Grands ballets canadiens (Montréal)
- Jeunes leaders du Centre Segal (Montréal)
- Jeunes mécènes de l'Orchestre symphonique de Québec
- O2, Opéra - Opportunités (Opéra de Québec)
- Printemps du MAC (Musée d'art contemporain, Montréal)

Dans le domaine de l'action bénévole, un modèle a retenu notre attention même s'il ne s'adresse pas strictement aux jeunes. Il s'agit de Bénévotemps, qui propose une approche intégrant les donateurs, les organismes bénéficiaires (du milieu communautaire), ainsi que des artistes. Bénévotemps organise des événements tripartis de réseautage, une pratique qui s'est révélée populaire auprès des jeunes professionnels. Les œuvres des artistes sont soumises à un encan silencieux. Au lieu d'offrir un montant d'argent, les donateurs doivent offrir un nombre d'heures de bénévolat à un organisme bénéficiaire. Bénévotemps se charge ensuite d'acheter les œuvres artistiques au prix courant. Présent à Montréal et dans les grandes villes canadiennes, le programme recense 120 000 heures de bénévolat cumulées et 9 000 Canadiens impliqués dans le projet depuis 2003.

LE JUMELAGE : UNE SOLUTION AD HOC

GO – C.A. est un programme de jumelage destiné aux jeunes professionnels de 25 ans et plus et parrainé par le Conseil des arts de Montréal. L'objectif : faire profiter les institutions culturelles de l'expertise du milieu des affaires. Le principe : le bénévole sera plus performant et actif pour sa cause s'il la choisit et qu'elle lui tient à cœur. En fait, des firmes « fournissent » de jeunes professionnels motivés qui rencontrent les institutions culturelles partenaires du programme. Ensuite, les deux parties se rencontrent et décident si elles souhaitent entamer une collaboration. Depuis 2011, des dizaines d'organismes et d'institutions culturelles ont bénéficié de l'expertise d'une centaine de jeunes professionnels.

Source : « GO – C.A. », Conseil des arts de Montréal, <http://www.artsmontreal.org/fr/programmes/go>

Enfin, le Programme d'action jeunesse communautaire, de la Fondation Michaëlle Jean, vise à soutenir les jeunes artistes, amateurs ou professionnels, qui s'attaquent aux problèmes qui affligent leur collectivité avec des stratégies faisant appel à des disciplines artistiques. Si peu de jeunes sont accompagnés à chaque année, ceux-ci jouissent d'un excellent soutien, ce qui permet de voir apparaître des initiatives inédites et inventives.

2.2. JEUNES PHILANTHROPES DU MILIEU DE LA SANTE

Moins d'initiatives s'inscrivent dans cette catégorie, mais celles qui ont été recensées affichent largement le même *modus operandi* que celles des jeunes philanthropes en culture. Bien entendu, il est ici question de sensibiliser une nouvelle génération de philanthropes aux besoins du monde de la santé plutôt que celui des arts et de la culture. En plus des soirées et des événements réservés aux jeunes professionnels souhaitant réseauter, la sensibilisation se fait également au travers d'activités impliquant toute la famille.

3. PRIX ET CONCOURS

Les prix et concours sont des événements hauts en couleur qui attirent des participants tout en donnant de la visibilité à tous les acteurs impliqués : donateurs, organisateurs, participants et la cause en soi. Cette méthode de fonctionnement possède plusieurs avantages, comme une capacité accrue de mobilisation, une notoriété ainsi qu'un rayonnement et cette propension à se diffuser de manière organique, c'est-à-dire par les participants eux-mêmes. En bref, ils possèdent une forte valeur ajoutée par rapport à leur coût de réalisation. Il n'est donc pas surprenant que des institutions publiques et privées s'en servent pour honorer de jeunes philanthropes (aspect notoriété) et que des organismes et des programmes choisissent cette méthode pour augmenter leur visibilité et leur envergure.

Plusieurs programmes recensés dans les catégories précédentes font usage d'un prix ou d'un concours comme complément. Par contre, certaines initiatives sont purement destinées à être une récompense ou une reconnaissance. Voici les différentes méthodes existantes :

- Lancer une compétition entre des projets philanthropiques afin de stimuler l'excellence des candidatures (Acteurs de changement, Global Social Venture Competition, Staples Youth Social Entrepreneur et les jeux en ligne Passe à Go et iCivics).
- Souligner les projets d'excellence sans en faire l'objectif principal du programme (Apprentissage par le service communautaire, Prix LOJIQ Entrepreneuriat social et Engagement citoyen et le Prix Étudiants sans frontières).
- Sous forme d'un concours, remettre des bourses pour démarrer un projet et offrir un suivi aux lauréats (À go, on change le monde ! et les Boursiers Sauvé).
- Reconnaître l'engagement philanthropique d'un individu dont la candidature a été proposée par un organisme ou une institution tierce (Prix Claude-Masson – Jeune bénévole, Prix Dollard-Morin – Volet relève, le Prix Jeune philanthrope TELUS, le Prix relève HEC Jeune philanthrope et le prix Jeunes ambassadeurs de l'engagement).
- Octroyer des bourses d'implication aux étudiants (postsecondaires) afin de reconnaître leur engagement dans la communauté (les établissements d'études postsecondaires).
- Reconnaître la réussite d'une initiative philanthropique récente (Nous donnons où nous vivons et les initiatives françaises Prix SFR Jeunes Talents [France] et Concours Talents des Cités, spécifiques aux milieux défavorisés).
- Remettre massivement des reconnaissances de l'engagement social et de l'excellence académique (Reconnaissance Valoris et la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse remise par l'Assemblée nationale du Québec).

Au Québec, impossible de ne pas consacrer une place importante au programme Forces Avenir, auquel les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire peuvent postuler. Présent dans tout le Québec, le programme jouit d'une envergure considérable en raison de son nombre élevé de partenaires (plus d'une centaine). Forces Avenir a récompensé, sensibilisé et appuyé, grâce à ses bourses et à sa notoriété, des dizaines de milliers de jeunes depuis 1999. Sa visibilité est incomparable à celle de tout autre programme présent dans ce portrait, que ce soit avec Radio-Canada, Télé-Québec ou les journaux Gesca, Forces Avenir est une très grande opération de sensibilisation à l'engagement social et à l'implication des jeunes.

DONNER AU SUIVANT 2.0: LE « SMART NOMINATION »

Vous connaissez probablement des chaînes de lettres, devenues des chaînes de courriels ? Leur version récente, propice aux Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube de ce monde, est un modèle intéressant de sensibilisation à la philanthropie chez les jeunes. Issu de la culture des réseaux sociaux, le phénomène Smart Nomination propose à un citoyen de se filmer en train de réaliser un geste d'entraide simple et spontané. À la fin de sa vidéo, le philanthrope mandate trois personnes de réaliser, elles aussi, une initiative de solidarité. Il leur lance, en soi, un défi philanthropique.

Devant la grande popularité du mouvement, un chroniqueur du Citizen Post résume bien l'esprit du projet : « Pourquoi autant de buzz sur des actions qui, au final, devraient être banales ? Peut-être, parce que malheureusement, ce n'est plus banal, et cela permet de nous rappeler qu'un petit geste peut avoir de belles conséquences. »

Source : « Smartnomination, campagne spontanée : quand le donateur reprend le contrôle », CERPHI, <http://www.cerphi.org/non-classe/smartnomination-campagne-spontanee-quand-le-donateur-reprend-le-controle-u/>

Le programme des Boursiers Loran, comparable sur le plan de son financement à Forces Avenir, vise de son côté à récompenser les jeunes bénévoles qui s'impliquent dans leur communauté en finançant leurs études universitaires. Les bourses Loran peuvent aller jusqu'à 80 000 sur quatre ans et offrent de payer les droits de scolarité et d'offrir une allocation de dépenses aux lauréats. En marge des bourses, le programme Loran offre également des écoles d'été, des séances de mentorat et un service d'orientation.

Pour conclure cette section, il est important de mentionner que les prix et concours n'ont pas tous une grande envergure et peuvent faire beaucoup avec relativement peu de moyens, notamment avec Internet comme moyen de diffusion. Généralement remis sur une base annuelle, les concours peuvent parfois récompenser symboliquement une grande quantité de jeunes (i.e. Valoris) ou encore accompagner substantiellement un petit nombre de lauréats (i.e. Boursiers Sauvé).

4. L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL : VECTEUR DE SENSIBILISATION

La dernière catégorie de ce portrait concerne l'entrepreneuriat social. Dans le cadre de ce portrait, nous avons retenu les programmes de promotion de l'entrepreneuriat collectif qui mettent également l'accent sur l'engagement social ou la participation citoyenne chez les jeunes.

Par exemple, le programme Valoris encourage la réalisation de projets entrepreneuriaux dans des milieux scolaires défavorisés en remettant systématiquement un prix reconnaissance aux participants. Selon son principal partenaire, le Concours québécois en entrepreneuriat, il s'agit de la plus grande opération de sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif au Québec. (CQE, 2014)

Dans les pratiques sensibilisant les jeunes à l'entrepreneuriat social, retenons :

- À Go, on change le monde! de l'INM, avec plus de 350 projets soutenus depuis 2007 et une somme de 150 000\$ investis chaque année avec le concours de Desjardins, qui assure le soutien entrepreneurial des lauréats.
- Le Cercle Actif qui a sensibilisé plus de 800 autochtones de 18 communautés.
- Youth Venture/iCivics, avec plus de 4 000 projets lancés dans le monde (30 au Canada).
- Staples Youth Social Entrepreneur Competition qui récompense et accompagne des entreprises préexistantes dites « sociales » grâce à des bourses et un soutien logistique.
- Global Social Venture Competition, de UC Berkeley et l'ESSEC, dédié à soutenir les initiatives d'entrepreneuriat social à travers la francophonie mondiale depuis 2011.

Au Québec, Jeune COOP, une initiative du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, s'inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Le programme est axé sur l'action et mets des Agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse à la disponibilité des jeunes dans l'ensemble des régions administratives de la province. Ces derniers supervisent les programmes destinés aux 7-17 ans (Ensemble vers la réussite) et aux 18-35 ans (Programmes coopératifs). Ils gèrent également la tenue de la Semaine de la relève coopérative chaque année. Grâce à leurs efforts, les jeunes sont encouragés à démarrer des projets coopératifs qui font le pont entre les différents milieux de la jeunesse, comme le communautaire, le scolaire, le parascolaire et même la coopération internationale.

En France, l'organisme Convergences a publié une liste contenant une trentaine de prix et concours autour de l'entrepreneuriat social dans l'Hexagone (Convergences, 2014). Un tiers de ces prix et concours concernent les jeunes et la relève, autant de sources d'inspiration pour des initiatives canadiennes. D'ailleurs, certains incluent déjà des organismes québécois ou canadiens et œuvrent en partenariat avec des programmes et des prix français, comme le Prix SFR Jeunes talents (*op. cit.*). Encore une fois, le modèle du Concours Talents des Cités (*op. cit.*) reste le seul à récompenser des initiatives préexistantes d'entrepreneuriat social en milieu défavorisé, ce qui est inexistant au Québec et au Canada.

5. FONDATIONS

Si elles ne sont pas légion à agir directement sur le « terrain » de la sensibilisation, certaines fondations font plus que soutenir des organismes ou des programmes qui sensibilisent la jeunesse à la culture philanthropique : elles choisissent d'être elles-mêmes des agents de l'avancement de la philanthropie chez les jeunes. Leurs actions se concrétisent par la diffusion d'information, la création de lieux d'échanges et la réflexion sur les manières de sensibiliser les jeunes. Cette section présente quelques organisations qui contribuent au renforcement de la culture philanthropique chez les jeunes de façon exemplaire.

5.1 DIFFUSION D'INFORMATION ET CRÉATION DE LIEUX D'ÉCHANGES

Trois organisations liées aux fondations ont été identifiées comme particulièrement pertinentes à ce portrait et pour des raisons sensiblement différentes, soit la Fondation McConnell et la Fondation Carold, ainsi que les Fondations communautaires du Canada (FCC). Même s'il ne s'agit pas d'une fondation, nous avons également retenu Bénévoles Canada, dont les pratiques de diffusion d'information s'apparentent à celle des fondations. À noter que nous ne faisons pas de distinction géographique, car toutes ces organisations sont actives à l'échelle canadienne.

La Fondation McConnell est en tête de lice, car sa philosophie et son mécénat passent directement par la sensibilisation à l'engagement chez les jeunes. Elle y dédie une section complète de son site Web et de ses ressources. Elle tente d'agir comme un « think tank » en matière d'implication jeunesse. Que ce soit par des « webinaires », des publications ou encore en donnant de la visibilité aux réalisations issues de ses programmes, la Fondation est un acteur majeur en matière de sensibilisation à la philanthropie. Autant le vocabulaire employé que les pistes de réflexion sont des outils pertinents pour toutes organisations cherchant à stimuler l'engagement chez les jeunes. Enfin, la Fondation est un carrefour pour toutes initiatives dans le domaine grâce à son volet Engagement des jeunes, prêt à fournir du financement pour les projets retenus. Plus d'une dizaine de programmes recensés dans ce portrait bénéficient de leur appui.

De moins grande envergure, la Fondation Carold agit également comme un lieu de rencontre et d'échanges grâce à ses symposiums et avec plusieurs publications qui permettent de réfléchir à la place des jeunes dans le bénévolat d'aujourd'hui. En revanche, la jeunesse n'est pas particulièrement ciblée et ne tient pas une place prépondérante dans les activités de la fondation.

Les FCC vont un peu plus loin grâce à leur programme Youth in Philanthropy, qui ont mené à l'inclusion de jeunes dans le fonctionnement même des fondations communautaires par les Comités de jeunes philanthropes (CJP). Ce programme, largement répandu dans les fondations communautaires canadiennes hors Québec, sera abordé dans la section ci-dessous, mais il importe de retenir l'attention particulière portée aux jeunes dans la vision de la philanthropie des FCC.

Enfin, Bénévoles Canada, en tant que réseau canadien du bénévolat, est très concret dans sa manière d'aborder la prochaine génération de philanthropes en offrant plusieurs outils pour faire avancer la mobilisation des jeunes dans leur communauté. Les documents disponibles sur leur site Web sont le produit d'une réflexion approfondie sur les manières exemplaires de mettre en place un programme de sensibilisation chez les jeunes.

PRATIQUE EXEMPLAIRE À L'INTERNATIONAL

Le National Center for Family Philanthropy (NCFP) est une organisation nationale américaine proposant des services-conseils aux fondations philanthropiques familiales, qui sont leurs clients. Le NCFP met de l'avant le principe de « philanthropie intergénérationnelle » et mise sur l'implication des enfants dans un cadre familial et communautaire.

Le NCFP possède un blogue et une publication nommés « Igniting the Spark : Engaging Next Gen and Youth in Family Philanthropy », qui constituent une boîte à outils très bien garnie pour favoriser concrètement l'implication des jeunes dans des initiatives philanthropiques. Également, le NCFP possède une banque impressionnante de ressources (webinaires, documents, témoignages et services personnalisés) pour favoriser l'engagement intergénérationnel.

SOURCE : Hernandez, Annie. 2014. Youth Philanthropy Connect.

5.2 LES COMITÉS DE JEUNES PHILANTHROPES DES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES

Environ 60 fondations communautaires du Canada (« community foundations ») possèdent un YAC, un Youth Advisory Council – Comité de jeunes philanthropes (CJP) – qui représente la jeunesse au sein des fondations. Selon FCC, les objectifs des comités jeunesse sont les suivants :

- faire en sorte que les jeunes s'impliquent dans leur communauté dès leur arrivée à l'école secondaire;
- renforcer, chez eux, la notion de don;
- donner une voix aux jeunes dans les fondations communautaires et, du même coup, offrir le point de vue de la jeunesse à ces dernières;
- offrir aux jeunes la possibilité de devenir un philanthrope et d'accroître leur leadership.

Les membres des CJP sont encouragés à organiser des activités et des événements de nature philanthropique, mais ils sont aussi responsables de collaborer à l'attribution de subventions pour des organismes à vocation jeunesse. Les jeunes sont donc directement impliqués dans le fonctionnement des fondations communautaires.

Dans le cadre d'un programme national de création de comités jeunesse, plus de 60 fondations communautaires au Canada se sont dotées d'un CJP. Toutefois, depuis cinq ans, FCC ne collabore plus activement à la création de CJP, ce qui n'empêche pas les fondations de créer elles-mêmes leur comité jeunesse (FCC, 2014).

YOUTH VITAL SIGNS: UNE INITIATIVE EXEMPLAIRE DU CJP DE VANCOUVER

Les membres du Comité de jeunes philanthropes de la Vancouver Community Foundation cherchaient à mieux connaître leur(s) communauté(s) et ont trouvé une manière exemplaire de le faire : en menant une enquête de la perspective des jeunes (« youth-driven research »). Dans le cadre de Youth Vital Signs⁷, un groupe de philanthropes âgés de 15 à 24 ans a sondé 3 500 jeunes de Vancouver pour évaluer différents aspects liés à la vie communautaire. Les thèmes des questions allaient de la représentativité des jeunes en société à l'espace public destiné aux enfants et aux adolescents dans leur communauté.

Leur objectif : évaluer la qualité de vie des jeunes résidents en lien avec la vie communautaire dans leur quartier et sensibiliser leurs congénères à l'implication sociale. Résultat ? Pour chacun des treize problèmes identifiés par les jeunes, des pistes de solutions ont été avancées par ces mêmes participants au sondage. Le Comité de jeunes philanthropes a ensuite compilé le tout dans un rapport disponible en ligne. Depuis, Youth Vital Signs a été réalisé par les CJP de Calgary et de Winnipeg.

⁷Youth Vital Signs est un concept né à Toronto dans les années 1990 et repris par plus de 40 fondations communautaires à travers le Canada. La Vancouver Community Foundation l'a adapté pour les jeunes.

RÉFÉRENCES

- Alliance (2014). « Les donateurs de la prochaine génération : que refont-ils différemment ? ». *Fondations Philanthropiques Canada*. [En ligne] <http://pfc.ca/fr/2014/02/les-donateurs-de-la-prochaine-generation-que-feront-ils-differemment/>, consulté le 17 juillet 2014.
- Bénévole Canada (2010). « Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation ». *Statistiques Canada*. [En ligne, anglais seulement] <http://volunteer.ca/content/nearly-one-million-more-volunteers-2007>, page consultée le 2 juillet 2014.
- Bourgie, P. (dir.) (2013). « Vivement, pour une culture philanthropique au Québec! – Rapport du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle ». Québec : *Gouvernement du Québec*. [En ligne] <http://www.calq.gouv.qc.ca/mpc/rapportphilanthropie.pdf>, consulté le 2 juin 2014.
- Convergences (2014). « Prix et concours autour de l'entrepreneuriat social en France ». *Convergences 2015*. [En ligne] <http://www.convergences2015.org/Content/biblio/Prix%20et%20concours%20autour%20de%20l'entrepreneuriat%20social%20en%20France.pdf>, consulté le 2 juin 2014.
- Crompton, S. et Vézina, M. (2012). « Le bénévolat au Canada ». Ottawa : Statistiques Canada. *Gouvernement du Canada*. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.htm#a21>, consulté le 17 juillet 2014.
- Doyon, F. (2012). « La jeune philanthropie passe à l'ère 2.0 ». Montréal : *Le Devoir*. 20 octobre. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/361783/la-jeune-philanthropie-passe-a-l-ere-2-0>, consulté le 28 mai 2014.
- École Les Sentiers (2014). « Projets éducatifs – Portail Parents ». Québec : *Commission scolaire des Premières-Seigneuries*. [En ligne] <http://www.sentiers.csdps.qc.ca/index.php?id=3055>, consulté le 10 juillet 2014.
- Katimavik (2013). « Rapport annuel 2012-2013 ». [En ligne] http://www.katimavik.org/sites/default/files/kati_rapportannuel2013_fr.pdf, consulté le 11 juillet 2014.
- Katimavik (2014). « Notre histoire ». *Katimavik*. [En ligne] <http://www.katimavik.org/fr/notre-histoire>, consulté le 14 juillet 2014.
- Mondor, M., Boily, C. et Y. Comeau (2014). « L'implication sociale des jeunes au Québec. Une recension des écrits ». Québec : *Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique – Université Laval*. Cahier TA1401. 58 pages.
- Valoris (2014). « Les retombées de l'entrepreneuriat en milieu défavorisé ». *Valoris – Mission*. [En ligne] <http://www.concours-entrepreneur.org/fr/valoris/valoriser>, consulté le 16 juillet 2014.
- Schwarz, K. C. (2011). « Mandated Community Involvement ». *Canadian Education*. Printemps, Vol 51, Numéro 2. [En ligne] <http://www.cea-ace.ca/fr/education-canada/article/mandated-community-involvement-question-equity>, consulté le 28 mai 2014.
- Statistique Canada (2010). « Taux de bénévolat selon la province ou le territoire, population âgée de 15 ans et plus, 2007 et 2010 ». Ottawa : *Gouvernement du Canada*. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/c-g/11638/c-g06-fra.htm>, consulté le 12 août 2014.

Organisations contactées

- Alliance canadienne pour l'apprentissage par le service communautaire
- L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
- Ashoka Canada
- BNP Stratégies
- Bureau du Gouverneur général du Canada
- Bureau du Lieutenant-gouverneur du Québec
- CEA-ACE, Education Canada
- Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CSI-SLSJ)
- Certificat en gestion philanthropique, Université de Montréal
- Concours québécois en entrepreneuriat
- Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC)
- Fondation CHU Sainte-Justine
- Fondations communautaires du Canada (CFC-FCC)
- Fondation communautaire du grand Montréal
- Fondation communautaire du grand Québec
- Fondation de la Place des Arts
- Fondation familiale Fox (États-Unis)
- Fondation HEC Montréal
- Fondation de la famille J. W. McConnell
- Jeunes mécènes de l'OSQ
- Jeunes philanthropes de Québec
- Institut du nouveau monde
- Maison Jeanne Sauvé
- Ministère de l'Éducation de l'Alberta
- Ministère de l'Éducation du Manitoba
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
- Ministère de l'Éducation du Nunavut
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Ministère de l'Éducation des Territoires-du-Nord-Ouest
- Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve et Labrador
- Ministère de l'Éducation du Yukon
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
- Telus Canada
- YMCA Hochelaga-Maisonneuve
- Youth and Philanthropy Initiative
- Youth Philanthropy Connect